

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 mai 2020

Solides et agiles, les entreprises coopératives ont des atouts pour faire face à la crise

Face à la crise que nous traversons, **les entreprises coopératives contribuent au maintien d'activités vitales** : l'agriculture, les activités bancaires, la distribution alimentaire, l'artisanat, le transport, la pêche, les services aux personnes.

Nombre d'entre elles sont fortement impactées, en arrêt total ou en baisse vertigineuse d'activité. Comme pour toutes les entreprises, la sortie de crise sera un moment particulièrement sensible. Nous devons veiller à ce que toutes les coopératives bénéficient des **mesures gouvernementales** mises en place, dans le plein respect de leurs spécificités.

Mais nous sommes confiants dans notre modèle d'entreprise. Il est solide et agile. La stabilité du capital, les réserves financières impartageables constituées d'année en année, la répartition équitable des profits et la solidarité entre membres associés (agriculteurs, artisans, commerçants, consommateurs, habitants, salariés, etc...) donnent à nos entreprises **les moyens de s'adapter pour faire face aux crises**.

La priorité est donnée au réinvestissement du profit dans la société plutôt qu'à la rémunération du capital. Fortement territorialisées et par nature « **non délocalisables** » et « **non opéables** », les entreprises coopératives sont des acteurs essentiels de la cohésion territoriale.

La modernité de leur gouvernance et la place du collectif sont au cœur de leur capacité de rebond. Dans une entreprise coopérative, chacun participe à égalité à la décision sur la base d'« une personne, une voix ». Elle est un lieu de débat et d'intelligence collective essentiels pour innover et répondre aux grands défis qui nous attendent.

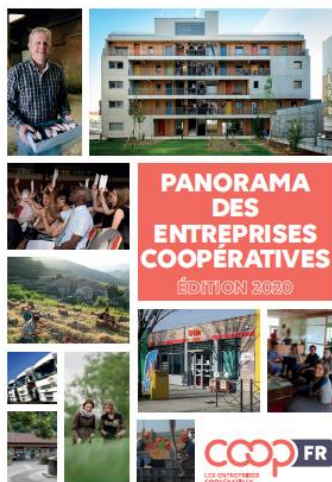


« De nombreuses voix appellent à la construction d'un monde d'après, les coopératives ancrées dans le monde réel ont tous les atouts pour en être les bâtisseurs. »

Jean-Louis Bancel, président de Coop FR



Des entreprises coopératives en croissance constante



Les entreprises coopératives françaises sont des acteurs économiques incontournables, souvent leaders sur leurs marchés.

Les **23 000 entreprises coopératives** emploient **1,3 million de salariés**, soit 5,1% de la part de l'emploi. Leur chiffre d'affaires, en constante progression depuis 10 ans, est de **324 milliards d'euros**, plus de deux fois le secteur de l'industrie automobile !

En 2018, elles comptent **28,7 millions de sociétaires**, 1 Français sur 3 est membre d'une entreprise coopérative ! Plus de 110 000 administrateurs et administratrices participent à la gouvernance de leur entreprise. Ils prennent ensemble les décisions stratégiques, selon le principe « **une personne, une voix** ».

Des entreprises bien implantées dans leur territoire : **73% des sièges sociaux des grandes coopératives sont en région.**

[DECOUVREZ L'ÉDITION 2020 DU PANORAMA DES ENTREPRISES COOPÉRATIVES \[lien\]](#)

Coop FR est l'organisation représentative des entreprises coopératives en France. Ses missions : promouvoir et sensibiliser aux spécificités du modèle coopératif, représenter et défendre les intérêts des entreprises coopératives au niveau national, européen et international.

WWW.ENTREPRISES.COOP



Contact presse : **Chrystel Giraud-Dumaire**
cgiraud@entreprises.coop - 01 42 93 59 59

